

Par contre, la position du Canada quant à ses réserves de gaz naturel était beaucoup plus reluisante. Les additions annuelles aux réserves de l'Ouest canadien étaient systématiquement supérieures à la production et d'importantes découvertes avaient été faites dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort ainsi que dans les îles de l'Arctique. (Environ un quart des réserves établies de gaz naturel du Canada se trouve dans le nord sans toujours pouvoir être acheminé par gazoduc). Le rapport réserves/production de gaz naturel en 1979 était d'environ 28; celui du brut classique était inférieur à 12. Cependant, la plus grande partie de l'Est canadien n'avait pas accès au gaz de l'ouest parce que le réseau de gazoducs ne desservait le marché intérieur à l'est que jusque dans la région de Montréal.

Le Programme énergétique national (PEN) du Canada, annoncé le 28 octobre 1980, reposait sur deux prémisses : 1) les prix du pétrole continueraient à augmenter (le programme prévoyait des augmentations du prix intérieur jusqu'en 1990, le brut classique de 38° API atteignant 63.75 \$ le baril avec un «prix de référence des sables bitumineux» de 79.65 \$ le baril); 2) les prix canadiens pouvaient être protégés contre les fluctuations sur les marchés internationaux instables. La compensation des importations, système de subvention introduit en 1974 pour maintenir le brut au Canada à un prix inférieur au prix international, a été maintenue dans le PEN. Avec le Programme énergétique national, le gouvernement fédéral accordait pour la première fois autant d'importance à la demande qu'à l'offre d'énergie. Son objectif était de réduire de plus du tiers la part du pétrole dans la consommation d'énergie au pays avant 1990, ce qui correspondait à une diminution de la consommation prévue de pétrole de 20 %, soit de 1,82 million de barils par jour en 1979 à 1,48 million de barils par jour en 1990. Pour ce faire, il a choisi trois avenues pour modifier la demande d'énergie : promouvoir activement les économies d'énergie, encourager le remplacement du pétrole par d'autres formes d'énergie et favoriser la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables (EMR, 1980).

Le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC) a été la principale composante du programme d'économie d'énergie. En vertu du PEN, les crédits annuels du PITRC ont été portés de 80 à 256 millions de dollars, l'objectif étant d'améliorer l'isolation de 70 % des maisons canadiennes avant 1987. Les initiatives d'économie d'énergie dans les secteurs industriel et des transports devaient compléter le programme résidentiel.

L'élément clé de la stratégie de remplacement du pétrole a été le Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP) par lequel des subventions étaient accordées pour la conversion des systèmes de chauffage au mazout à des combustibles de remplacement dans les maisons et les commerces. Le réseau de distribution de gaz naturel a été agrandi, notamment au profit du Québec, et le gouvernement fédéral a offert des subventions pour la conversion des véhicules motorisés au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane.

Le PITRC et le PCRP ont pris fin en 1985, plus tôt que prévu, mais auraient néanmoins permis des économies d'environ 75 000 barils par jour (12 000 mètres cubes par jour) de pétrole et d'équivalents du pétrole à un coût net pour le trésor fédéral de moins de 1,5 milliard de dollars.